## ÉPREUVES DE SÉLECTION OUVERTES AUX TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLÔME ÉTRANGER DE MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

## Permettant l'accès à un INSTITUT DE FORMATION EN MASSO-KINÉSITHÉRAPIE EN VUE DU DIPLÔME D'ÉTAT DE MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE FRANÇAIS

## **CALENDRIER - ANNÉE 2019**

**INSCRIPTIONS**: du 2/02/19 au 22/02/19

Date limite envoi dossier papier le

Vendredi 22 février 2019 cachet de la poste faisant foi

IFMKDV aile D

concours extracommunautaire 8 avenue Rockefeller.aile D 69373 Lyon cedex 08

AVIS DE RECEVABILITE DE LA DEMANDE: Après étude des dossiers par les Directeurs d'Institut de Masso-Kinésithérapie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour vérification de la conformité des dossiers:

le Mardi 5 mars 2019 à 14 H 30

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE : le Jeudi 4 avril 2019

Salle et date seront précisées sur la convocation

site Rockefeller 69373 Lyon cedex 08

- 9 H : vérification des différentes pièces administratives

- 10 H : début des épreuves.

La durée de l'épreuve d'admissibilité est de 1 heure 30 minutes

JURY D'ADMISSIBILITÉ: le Jeudi 16 mai 2019 à 14 H 30

RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ : le Jeudi 16 mai 2019 à 17 H

Affichage des résultats d'admissibilité à l'ARS et dans les I.F.M.K. de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

**ÉPREUVES D'ADMISSION**: le jeudi 06 juin 2019 à 8 H

**IFMKDV** 

Aile D, 8 avenue Rockefeller

69373 Lyon cedex 08

JURY D'ADMISSION: le Jeudi 06 juin 2019 à partir de 16 H 30

Le jury final définit la liste des candidats ayant échoué (note inférieure à 30/60 aux 3 épreuves de sélection) et celle des candidats susceptibles d'être admis en fonction du rang de classement et du quota des Instituts (IFMK de Grenoble : 2 places, Lyon : 1 place, St-Etienne : 1 place, Vichy : 1 places, IFMK Lyon Déficients Visuels : 1 place)

RÉSULTATS D'ADMISSION: le jeudi 06 juin 2019 à 17 H

Affichage des résultats d'admission à l'ARS et dans les I.F.M.K. de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

LES 8 PREMIERS CANDIDATS AURONT 10 JOURS POUR CONFIRMER LEUR INSCRIPTION DANS L'INSTITUT AYANT ENCORE UNE PLACE DISPONIBLE.

A partir du Mardi 04 mai 2019, le Secrétariat de l'I.F.M.K. pourra téléphoner aux étudiants de la liste complémentaire en cas de désistement d'un ou plusieurs candidats de la liste principale